

# International Molinology

Journal of The International Molinological Society



## L'ADMINISTRATION DES MOULINS A LA SEIGNEURIE DE MATIGNON DE 1700 A 1791

(Version française de l'article parue dans  
*International Molinology* N°. 72, juillet 2006.)

*Les pages suivantes contiennent des informations rarement trouvées ailleurs: comment les meuniers s'habillaient, leur allure, leurs boissons et nourriture, et l'intervention de personnes inhabituelles comme des marins et le curé du village. Ce compte rendu est le plus complet que l'on puisse trouver concernant une seigneurie des Côtes d'Armor.*

*Abréviations: MV = moulin à vent; ME = moulin à eau; bx = boisseaux*

La Seigneurie de Matignon était dans le Nord-Est des Côtes d'Armor englobant les paroisses de Matignon, St Germain, Pleboulle, Plevenon, St Cast, St Potan et possédant un port, appelé Port à la Duc avec un bateau servant de passage au Port à la Duc sur la rivière entre Pléboulle et Pléherel. Ce bateau est neuf.

### Les Seigneurs

1700 Jacques, Sire de Matignon, Chastelain dudit lieu, Comte de Thorigny, Baron de St Lo, Chevallier des ordres du Roi, Lt. Général de ses armées et au gouvernement de Normandie.

1733 Jacques, Prince de Monaco en notre chateau de Thorigny. Il demeurait habituellement rue de Varennes à Paris que l'on appelle de nos jours "Matignon".

1739 La Seigneurie appartient au très haut, très puissant et très illustre Seigneur: Monseigneur Jacques François Léonor Grimaldi, Duc de Valentinois et d'Estouteville, Pair de France, Prince Souverain et administrateur de Monaco, Seigneur de Matignon et Beaucorps, Comte de Thorigny, Baron de St lo, Lt. Général de la province de Normandie, Gouverneur des Isles et Citadelles de St Lo, Granville et Cherbourg, les Isles Chaussey, commandant des armées du Roi à Monaco.

1765 18 Dec: Charles Maurice Grimaldi de Monaco vend à perpetuité les manoirs de Matignon, Beaucorps et St Cast au Marquis de Matignon.

Le Prince de Monaco avait son intendant "des maison et affaires" qui demeurait à Paris en "l'hôtel du Duc, rue de Varennes, paroisse de St Sulpice". Ces intendants dont nous connaissons les noms étaient M. Rousseau depuis 1728, M. Augustin Pierre Chabrol de 1739 à 1749, M. Renier en 1749.

### Le Procureur fiscal de Matignon

La Seigneurie de Matignon possédait son propre seigneur, M. Gouyon de Matignon, mais les transactions s'effectuaient toujours entre le procureur fiscal et l'intendant du Prince. Nous connaissons les noms suivants:

1708 M. Sanson; 1710 M. de la Personne; 1719-29 M. Delisle Mangin; 1733-55 M. Louis Baillorge depuis le 14 janvier 1733; 1755-63 M. Siméon Servan Le Normant "fermier general"; 1764 M. Le Restif ("feu" en juillet 1764); 1764-87 M. Pierre François Texier.

Les procureurs échangeaient de nombreuses lettres avec l'intendant du Prince et certaines ont survécues. Il n'y a pas de lettres de Texier, pour cause car depuis 1765 la Seigneurie a été vendu par les Grimaldi et il devait correspondre verbalement à Matignon avec le Marquis, mais le 23 novembre 1763 il a reçu une lettre écrite à la main de et signé par Natalie de Monaco".

### Leurs possessions à Matignon

10 moulins à vent, deux moulins à eau et des manoirs à Matignon, St Germain, La Motte Rogon, en Pléboulle, Le Chateau de St Cast de la Seigneurie de Beaucorps annexée depuis longtemps à Matignon.

Les moulins étaient les suivants;

### PAROISSE

- NOM

PREMIERES ET DERNIERES DATES CONNUES

**MATIGNON**

- M. du Pavée  
1474-1733 (1733: "domaine de La Tourelle où il y avait anciennement un Moulin à vent")

**PLEBOULLE**

- M. de Quilsoit ou Crissoué  
1507-1732 (en ruine depuis 1691, 1718 baillé, 1732 en ruine)  
- M. du Tertre ès Chats  
1406-1939 (figure encore sur des plans de 1884, 1901, 1939)  
- M. de Rocheauland  
1700-1939 (figure sur un plan de 1939)

**PLEVENON**

- M. des Hauts Champs  
1518-1736  
- M. de La Ville Rouault  
1518-1736  
- Le Duc ou Hercoit/Harcouet  
a/c 1736, la tour existe encore  
- Tresselin  
1518-1900

**SAINT CAST**

- M. d'Anne  
1634, la tour existe encore  
- M. du Chesne  
1520-1881 (démoli en 1881)

**ST GERMAIN**

- M. du Clos  
1484, 1789 (au moins)  
- M. de La Mer  
1435- existe encore

Les moulins 1 à 10 étaient à vent, les deux derniers à eau, avec une roue chacun, celui De La Mer était mu par dessus.

La Monnaie utilisée était la Livre Tournois, le Sol (20 sols = 1 Livre), le Denier (12 deniers = 1 Sol). Le tout abrégé en L.S.D. Une livre seule est abrégé Lt

**Le rôle du procureur fiscal de Matignon**

Il devait établir annuellement un compte des recettes et des dépenses. Il devait déboursier les sommes dues aux fournisseurs et demander régulièrement des acomptes à l'intendant du Prince. Il semblerait qu'il était libre de prendre des responsabilités, de démolir, réparer et construire des moulins, mais il en rendait systématiquement compte à l'intendant. Les extraits des lettres suivantes parlent d'eux-mêmes. Le moulin à vent était de loin son plus grand mal de tête!

Texier a remarqué en 1767: "Il est de meme de tous les moulins à vent, l'entretien coute autant qu'ils ne produisent. Les seigneurs, persuadés de cette dépense, prennent le parti d'afféager leurs moulins."

1720 23 juillet MV de Rocheauland "A l'occasion du tonnerre y tombé naguère, au dire du meunier et des ouvriers, à la diligence du Seigneur de l'Isle Maugin."  
1728 24 octobre Delisle Maugin à Mr Rousseau: "Je fus hier visiter le MV de Rocheauland sur l'avis qu'on me donne, qu'en beaucoup d'endroits de la masse, le maconnail était couleuvré. Je remarquais qu'il manquait beaucoup de pierres, degrade par la pluie. laquelle passé à travers et mouille quelquefois les pochés de bled des mouteaux. Avec le temps, le massonail n'étant fait qu'avec de la terre sans chaux, il serait à propos de remettre les pierres avec de la chaux et sable et chiquer en dehors la masse entre les pierres. Et remettre des pierres auprès du cerne pour empêcher que l'eau ne s'imbibe dans le haut et crainte que ce massonail n'était pas bien ferme pour resister aux vents, ne vienne à s'écrouler et metttr le moulin en ruine

1729 1 juillet Delisle Mangin à Mr Rousseau "J'ai été visiter le Moulin des Hauts Champs auquel il y a des grosses réparations à faire. Ce travail est à faire d'urgence par crainte que quelques mauvais vents renverseraient tout le moulin."

1736 20 janvier Baillorge à Mr Chabrol: "Le meunier du moulin de la Ville Rouault vient de me quitter. J'ai eu toutes les peines du monde à l'empêcher d'emporter la clef et mette le moulin au chômage. Si vous jugez à propos d'en faire batir un neuf, je vous ai dit que la construction de ce moulin et...sont deux objets auxquels je ne puis me donner en même temps. Il me faut au moins un mois pour assembler les matériaux et un mois pour le construire. Je ne puis m'assurer d'ouvriers, ni chercher des matériaux sans un ordre précis de Monseigneur."

1736 Non daté de Baillorge: "Ne tardez pas s'il vous plait à me faire réponse au sujet du moulin que nous proposons de batir à Plévenon. Celui de la Ville Rouaut nous va tomber sur les bras, au chômage, et il est de nécessité absolue que le nouveau soit construit le mois de mars prochain. J'ai toutes les peines à faire subsister le meunier sous de belles promesses."

1736 10 mai Baillorge à Chabrol: "Le meunier de Ville Rouaut me vient hier dire, au MV des Hauts Champs qu'il signerait enfin le billet que vous avez demandé. Nous avons le plus beau marbre du pays! (voir lettre suivante). Je me considère muni de tous les matériaux nécessaires à l'élévation d'un bon moulin. Je compte commencer lundi prochain."

1737 4 janvier "Le meunier du MV le Duc me vins avertir le jour de Noel à la pointe du jour que le marbre ne pouvait plus subsister, non obstant tout ce que j'ai pu y appliquer de ligature de fer. J'y fut le lendemain, je fus contraint pour savoir l'envergure de la faire descendre et faire venir un pied d'arbre. Avoir eu tout de peine à trouver pour ne pas retourner en forêt. J'ai eu tant de fatigue pour l'exploitation et le charroi que j'en suis resté incommodé d'un rhume qui

m'a presque affusqué la parole. J'ai passé ces deux derniers jours au moulin, d'où je fus contraint de m'en aller hier, après avoir donné tous mes ordres et laissé mon fils. Il lève ce jour le marbre neuf."

Non Daté: Lettre suivante Le marbre neuf "a couté sur le pied 40L. Pour 8 jours à l'abattre et le mettre en charroi et aider aux harnois `a le charroyer, 4L. Il me couta deux diners et un souper 1L 12, un jour de cheval à avoir ce chêne et revenir, 1L. Pour un harnois de 10 chevaux à la basse saison, les mauvais chemins et la nécessité y compris du cidre donné aux harnois, 10 L. En nourriture aux vassaux et gens de bras pendant 2 jours à descendre le marbre et charpente et remonter le tout, 13 L."

Monsieur Baillorge était de toute évidence très apprécié de ses supérieurs. Après son décès en 1755, il a laissé deux filles, Julienne et Louise,

Le 6 janvier 1756: "la maison où demeurent les filles Baillorge ayant été découverte par les ouragans qui ont été extraordinaires ici., je l'ai fait recouvrir en ardoises."

En 1763 il est indiqué qu'elles recevaient des pensions de 300 L par an de M. Texier.

En 1767 leur maison située près de la halle de Matignon, " cette maison paroît avoir toujours été destinée pour loger le procureur fiscal." "Comme le Sieur Baillorge a exercé longtemps cet office, le Comte de Valentinois a laissé les filles dans la maison, sans rien payer."

## LES MEUNIERES

Certains étaient bons, d'autres mauvais. Ils tenaient leurs moulins sous un bail adjudgé par le Procureur Fiscal pour x années, au prix adjudgé par lui aux prétendants. Nous avons la chance d'avoir ici les détails de leur caractère, leur apparence physique, leur habillement. La seule chose qui manque est le volume de leur production.

### 1. Leur caractère:

a). MV de Tresselin 1783: meuniers actuels Louis Briend et Rose Rebillard, sa femme. Il y auroit le plus grand inconvénient à affermer à ce Louis Briend. Il est journellement dans le vin, tout à fait hors d'état de servir les vassaux. Mais il a un fils dont tous les sujets sont fort contents. Il voudrait bien le bail dans son nom, sa mère le desire sans oser le dire au père. Cependant, elle le demandera devant son mari. Le bail suivant a/c du 1er avril 1783 a bien été adjudgé au fils, Louis Briend, qui a signé (et bien signé).

b) MV du Chêne 1783-1784: Les meuniers sont François Dagorne et Julienne Meheust, sa femme. La majeure partie des sujets se sont plaints de l'administration et des vols de ces meuniers, la femme étant la plus soupçonnée. Son mari est ivrogne, sa

femme gouverne le tout. Et pourtant le nouveau bail a été reconduit aux mêmes pour 430 L malgré l'offre supérieur de 470 L par Louis Le Monnier de St Cast. Seule "Françoise Meheust" a signé. A partir du 25 avril 1785 un bail de 9 ans a été adjudgé à François Dagorne veuf Jullienne Meheust, pour lui et ses enfants. Les archives s'arrêtent là. Avait-il arrêté de boire?

c) MV du Tertre 1783-1784: Jean Le Monier et sa femme sont de "bons fermiers".

d) MV d'Anne 1709: Affermé à Jan Rouest et Anne Dault sa femme "le meunier a mis la clef sous la porte et s'en est allé, sans payer."

e) MV d'Anne 1710: Etait affermé à Ambroise Robillard et Catrine Le Messenger, sa femme. Ils n'ont rien payé et ont mis la clef sous la porte. Robillard me devait sa souche de ce qu'il gagnerait. Il a payé environ 2 bx de farine (il devait 72 bx par an). Il s'en est allé et n'a rien payé que cela.

En 1711 le moulin est sans meunier.

f) MV d'Anne 1715: A présent en chômage car Ollivier Mabilille et femme ont mis la clef sous la porte et se sont dérobés sans finir leur ferme, ni payer ce qu'ils devaient du passé. (Ils étaient fermiers depuis 1712 et jusqu'en août 1714 ont plus ou moins bien payé.) En 1717, le 19 juillet, seulement est entré un nouveau meunier Jan Boudart.

### 2. Leurs conditions de travail

Les meuniers n'avaient pas le vie facile. Ils travaillaient dans des moulins sans sécurité, sans planchers, sans échelle, sans garanties. Au MV d'Anne en 1771 ont lit ceci "faut faire deux planchers n'y ayant point et le meunier se trouvant exposé et en peril pour servir son moulin. Faut 12 douzaines de planches et de 10 à 12 l de clous = 19L.." On imagine le meunier marchant sur les poutres, sac au dos, pour remplir sa trémie.

### 3. La confiance du Seigneur

Le Procureur Fiscal leur confiait de l'argent pour régler des fournisseurs divers. Au MV Duc en 1771 Texier a confié 32L 7s au meunier pour charrois, nourriture, boissons, fagots, barriques d'eau et réparations au four.

### 4. La Banlieue

Tous les homes et femmes qui vivaient sur les terres du Seigneur étaient contraints de fréquenter le ou les moulins qui leur étaient désignés, à moins que le moulin banal était à plus d'une lieue de leur domicile. Ces sujets du Seigneur étaient nommés "vassaux", "sujets", "détraignables", "mouteaux" ou "étagers". Les meuniers aussi n'avaient pas le droit d'aller chercher des grains auprès de personnes vivant en dehors de la banlieue. Voici quelques exemples:

1710 moulin du Tertre: une dispute qui fut abandonnée. Le meunier a voulu assujettir le fermier de la métairie du Bois Talvat et le fermier de la

métairie du Bignon, à suivre son Moulin. Il y avait un chemin traversant la métairie du Bois Talvat, mais dit privé et fermé aux deux extrémités avec des chaînes. Si ce chemin avait été public, son meunier aurait été à moins d'une lieue. Il est question d'un "chemin allant du village de Paris à la Ville Nizan, joignant à un chemin allant au MV des Pavées démolis depuis près d'un siècle. On a trouvé les vestiges d'un chemin bouché. Ce meunier fut débouté.

Une procédure de 1744 où le Duc de Valentinois est intervenu personnellement. Jean Le Monnier le sous fermier plaignant contre Jean Horac défendeur (absent). Depuis qu'il est meunier, Horac n'a jamais porté les grains à son moulin (le MV du Tertre), Horac, pour la dépense de son ménage les a fait porter et moudre à d'autres moulins.

1745: Ordonnance de Police enjoignant les mouteaux de Matignon à suivre le Min de la Mer, car il est constant que le meunier du MV de Rocheaulan et quelqu'un viennent impunément en cette ville prendre les grains des habitants, dépendants de celui de la Mer et retiennent le droit de mouture, qui appartient légitimement au meunier de celui de la mer. Le meunier a été interdit de venir chasser hors de sa banlieue.

### 5. Droit de Moulte

Comme partout en Europe, le meunier prélevait un pourcentage de la farine moulu. En Bretagne c'était un seizième, selon la très ancienne " Coutume de Bretagne", qui réglait tous les aspects juridiques de la province. Voici une ordonnance de police de 1766: Il est fait défense aux meuniers d'exiger pour leur droit de mouture plus que le 16ème partie du bled qu'ils auront moulu et de changer le bled qu'on leur aura donné, à peine de 15 jours de prison et de punition corporelle en cas de recedive.

A St Cast en 1745 au Min du Chêne Mathurin Briend le meunier a accusé un de ses étagers, Jan Trotal, de faire moudre ailleurs. Trotal a soutenu que Briend lui a trop pris en droit de mouture et a donné un bx de bled de 60 livres de poids à moudre à Mr Abbé, meunier au MV de Hugesgault, qui a perçu le droit de mouture.

Il était fréquent que les meuniers trichaient en prélevant plus de la 16ème en rendant de la farine humide mélangée avec du sable pour faire le poids. Il leur arrivait aussi de rendre de la farine à un sujet qui ne venait pas de son propre sac de blé.

Mais, pour conclure, le meunier était si indispensable aux habitants, riches ou pauvres, que tous les procès que j'ai pu étudier se sont traduits par un non-lieu.

### 6. Une Meunière célèbre

Jeanne du Fresche était la meunière, belle et veuve, lors de la fameuse bataille de St Cast, contre des assaillants anglais. La bataille a été gagnée par les troupes françaises le 11 septembre 1758. La légende très tenace raconte que le commandant des troupes

françaises, Anne de Montmorency, a installé son Q.G. dans le Moulin d'Anne, proche du Moulin du Chesne où Jeanne était meunière. Le commandant français a passé plus de temps à s'occuper de la belle Jeanne que de s'occuper de ses activités militaires, d'où la phrase très célèbre disant "qu'il s'était couvert davantage de farine que de gloire"!

Quelle est la vérité que nous livrent les archives? La plus ancienne mention du MV d'Anne est de 1634: "ung moullin avan appellé Dane". Donc ce n'est pas Anne de Montmorency qui a donné son nom à ce Moulin. Mais Jeanne était vraiment meunière et veuve lors de la bataille. Elle était veuve du meunier Jan Le Monnier, dont elle était communière (responsable après décès). Elle était tutrice et garde de ses cinq enfants mineurs. En 1762 elle semble avoir eu des ennuis financiers et devait son loyer du 25 avril 1762 et encore celui du 25 octobre 1761. Mais son beau-frère Louis Le Monnier, pour éviter la saisie de ses biens, est devenu cautionnaire et a pris le bail à son nom. Après 1763 on perd sa trace.

### 7. Dagorne

Partout en Europe, les meuniers étaient craints, méprisés et réputés d'avoir des rapports avec le diable. Ils savaient lire, écrire, tenir leur comptabilité, faire un travail de charpentier. Dagorne vient de "deux cornes", les deux cornes du diable. Beaucoup de meuniers s'appelaient Dagorne.

### 8. Leur aspect physique et habillement

Ces données sont très rares, voir inexistantes.

En 1770 au MV du Tertre aux Chats le meunier, Toussaint Le Monier, et François Dagorne, son garçon meunier, ont été accusés d'avoir malmené, blasphémé et juré contre le Sieur Pierre Goger et sa femme, pour avoir mendié de la viande, du lard pour leur étrenne. Texier, le procureur fiscal, leur demande 60L de dommages et intérêts et leur interdit à l'avenir d'aller queter du lard ou d'autres denrées chez les mouteaux de leur moulin, à peine de 10L d'amende applicables aux pauvres et 3L d'amende pour les réparations de l'auditoire. En fin de compte, ils ont été condamnés à 40L de dommages et intérêts et à 56L 19s 6d de frais de justice. Le blasphème utilisé contre les Goger était "bougresse de putain".

Voici leur description lors de la séance de la cour le 7 mars 1770:

"A comparu un jeune garçon d'environ 15 ans, de petite taille, couvert d'une veste de drap de façon, couleur de café. Sans barbe, cheveux chatin, tenant un chapeau noir à la main. Ayant prêté serment répond avoir nom Toussaint Le Monnier, fils Jan, âgé 15 ans environ, meunier de sa profession, demeurant au Moulin du Tertre au Chat et confirme n'avoir pas proféré d'injures, mais bien que c'était François Dagorne. Et a déclaré ne savoir écrire ny signer."

"A comparu un homme de moyenne taille, couvert d'une veste de draps brun, commençant à porter barbe,

cheveux bruns, tenant un chapeau noir en main. Répond avoir nom François Dagorne, d'environ 20 ans, munier de sa profession, demeurant au Moulin du Tertre aux Chats. Il ne nit pas de l'avoitr traité de foutu bezioux et foutu bougre. Pour la viande il répond qu'il quétaït à chercher Hoguinan Neuf suivant la coutume du pays. Il a bien signé 'François Dagorne'".

### 9. Les Baux

Avant chaque renouvellement de bail et à l'initiative du seigneur, ont eu lieu des offres de soumission sous forme d'affiches et de bannies à la sortie de la grande messe du dimanche. A cette occasion le sergent lisait les bannies à "haute et intelligible voix, en français et vulgaire breton". Ce mot vulgaire n'était pas insultant et voulait dire populaire, orale. Sans version écrite. Pour Matignon nous avons la chance d'avoir une copie d'une de ces affiches: "Avis au Public". On fait savoir à tous qu'il appartiendra que du 2 au 10 novembre de la présente année 1774, Mr Leloup, officier de la Reine et tuteur de Mlle de Matignon, recevra en la ville de Matignon les offres et sousmissions pour le renouvellement des baux particuliers de la terre de Matignon, dont la jouissance commence au jour St Michel 29 septembre 1775. Que toutes personnes solvables et suffisamment cautionnés pour se présenter pour faire leurs offres pour chaque ferme et moulin en particulier, dont les baux seront passés devant notaire sans délai par ledit Seigneur Leloup, suivant les charges et conditions dont il sera préalablement donné connoissance, et sans qu'une même personne puisse être reçue directement ou indirectement dans les offres qu'elle pourroit faire ou faire faire, pour obtenir plusieurs fermes ou moulin, dans l'intention d'en passer ensuite des sous-baux, ou autrement: déclarant ledit Sieur Leloup qu'il ne sera exigé, ni reçu, aucun POT DE VIN quelconque "signé" Texier, procureur fiscal de Matignon, faisant pour mondit Sieur Leloup." A noter que souvent les baux étaient quand-même reconduits avec les mêmes fermiers, ce qui est inexplicable dans le cas réel que nous connaissons: sous les baux de 1784 le bail des MV d'Anne et du Chene a été reconduit à François Dagorne et Julienne Meheust "ivrogne et voleuse", au meme prix que le bail précédant (430L), malgré l'offre du Proc. Fisc. "il faudra tenir ferme pour les deux moulins, je crois qu'ils iront vers 500L". Le bail a donc été adjudgé à des meuniers non respectables et pour 70L de moins que le prix re-adjusté. Car globalement chaque nouveau bail était l'occasion pour le seigneur d'en augmenter le montant. Le bail était signé devant un notaire en presence du seigneur ou de son Proc. Fisc., des futures meuniers et leurs cautionnaires. Dans la majorité des cas le bail était adjudgé à un meunier et sa femme: "lui pour elle et elle pour lui", responsables à titre d'égalité des responsabilités. En cas de décès, le communier ou communière devait assumer les termes du bail. Un bail était signé pour des durées diverses selon les

seigneuries et l'époque. A Matignon au 18ième siècle la durée était était de neuf ans. Le paiement s'effectuait en plusieurs fois, dont l'espacement différait d'un moulin à un autre, même sous le même seigneur. A Matignon nous avons des baux payables par quartiers, en deux termes, et même mensuellement. Les paiements en deux termes s'effectuaient souvent à la St Michel en septembre et à Pâques.

La coutume de Bretagne stipulait que les fermiers avaient jusqu'à trois ans pour régler les arriérés. Passé ce délai, le seigneur pouvait saisir leurs biens et les envoyer en prison. A chaque nouveau bail a eu lieu une prisée des tournants, moulants et ustenciles du Moulin, pour en fixer la valeur mobilière, appelée "renable". Les meuniers devaient acquitter cette somme lors de leur entrée en jouissance, la somme leur étant rendu à la fin du bail, si le moulu était jugé bien entretenu. Le meunier était en principe seulement responsable du mécanisme intérieur et des réparations dites "menues". Mais souvent ils devaient entretenir, réparer, remplacer la charpente, la couverture, la queue et les ailes, le seigneur mettant gratuitement le bois nécessaire à leur disposition. Le Seigneur était responsable de la maçonnerie. En 1729, au MV des HC un moulin construit avec une cabine en bois posée sur un socle (masse) en pierre, il est spécifié "le Duc ne se charge que des réparations de la masse, le reste étant un problème de boisage. Il y a même un cas où le seigneur pouvait diminuer le remboursement de la caution en fonction de l'épaisseur des meules après usage.

Mais en réalité (voir réparations") les meuniers n'entretenaient pas leur moulin et ce sont les artisans du seigneur qui assuraient des grosses réparations. Comment cela se réglait financièrement, on ne le sait pas, les textes sont muets.

Dans beaucoup de cas, les baux étaient renouvelés auprès des mêmes meuniers s'ils étaient bons payeurs. Inversement, beaucoup n'allaient pas jusqu'à la fin de leur bail et s'en allaient ailleurs, dans d'autres seigneuries. Ici aussi les textes sont muets, sauf que les nouveaux meuniers entrants récupéraient au pro rata le montant de la caution. Je n'ai aucune preuve qu'un meunier ait été puni d'une façon qu'elle soit.

Les baux se payaient en argent "sonnant et non en billets d'aucune espèce ou en nature." A Matignon au 18ième siècle nous avons des exemples de toute nature: paiements en argent seul, paiements en argent et céréales, paiements en céréales. Les céréales étaient cotés en fonction des fluctuations du marché qui déterminaient la valeur d'un boisseau. Il arrivait que les cours chutaient ou montaient, donc pour le meunier quel système était le plus rentable? Souvent deux ou trois moulins différents étaient adjudgé à un même meunier. En 1710 trois moulins ont été loués ensemble: le Moulin de la Mer pour 120 bx de froment, le ME du Clos pour 70bx de gros bled, le MV

du Tertre pour 135L, en argent. Les boisseaux payés en nature devaient être portés par les meuniers aux greniers du seigneur.

En dehors des meuniers, quelles étaient les autres intervenants? Nous savons tout:

### Les Charpentiers

De 1711 à 1784 il y avaient les trois frères LE MAISTRE, Julien, Jacques et Jean, qualifiés en 1733 de "les charpentiers ordinaires de son Altesse depuis plus de cent ans, de père en fils".

Leur salaire était d'une livre par jour, certaines fois que de 15 sols par jour, la différence n'est pas expliquée. Ce salaire ne variait jamais pendant toute la période concernée. Quelques exemples: 1733 MV du Chêne 6L pour 8 jours; 1734: 12 jours à 15 sols = 9L; 1736: 337 jours à 15s = 252L 15s; 1766: 20L pour 20 jours; 1776: 185L pour 185 jours etc., etc. Ils recevaient un paiement d'avance (135L en 1776 sur un total de 185L). En 1783 Julien se fait appeler "constructeur de moulins". Des trois frères, c'est toujours Julien qui fait les devis, les factures et les quittances.

De 1775 à 1790 apparaît un autre charpentier, nommé François LE MASSON qui gagnait aussi 1L ou 15 sols par jour. En 1781 au MV du Tertre, il recevait 194L pour 194 jours et 25 jours à 15 sols.

La première mention de Julien Le Maistre en 1711 au MV des Hauts Champs: était-ce Julien père? Car de 1711 à 1784 cela couvre une période de 73 ans (1784 est la dernière fois que Le Maistre est cité, mais je n'ai aucune preuve qu'il a cessé son activité, mais puisque Le Masson intervient entre 1775 et 1790 on peut imaginer qu'il a remplacé les Le Maistre petit à petit.

### Les Maçons

Leurs noms sont moins cités que ceux des charpentiers.

En 1711 Guillaume Sanson payé 6L pour 6 jours 2/3 de travail.

En 1781 Charles Raffray

En 1785 François Droguet "Maitre maçon"

Il y avait aussi des adjudications auprès des Ecoles de Maçons avant de choisir le devis le moins élevé, ce qui n'était pas le cas pour les charpentiers. Les noms sont rarement cités peut-être parce que la maçonnerie était à la charge du seigneur et les interventions plus rares. Après la tempête, au MV de Rocheauland, il y avait 52L 10s de maçons et 75L de charpentiers.

Les maçons aussi étaient payés 1L ou 15s par jour (1735: 10 jours à 15 sols, en 1736 20 sols (1L) par jour pendant 124 jours, il y avait 6 maçons en tout).

En 1731 au MV du Haut Champ, pour reconstruire entièrement la tourelle ont été estimés 750L comprenant chaux, sable, eau, voiture, matériaux, main

d'oeuvre. Pour démolir et rebâtir le MV du Chêne il n'a coûté que 200L.

### Maréchaux, Forgerons et Fer

Leurs noms n'apparaissent pas au début. On retrouve, à partir de:

1756 Esprit Hamon qui a fait 2 liens de fer sur le marbre, 2 chevilles, 4 crampons, le tout pesant 28 livres = 11L 4s.

1758 Georges Fouyer, forgeron, 1L pour liens de fer.

1759 Georges Fouyer, Jean Droguier et Louis Le Mordant, maréchaux, ont fait des liens sur la queue neuve.

1764 Charles Rouault, maréchal.

1768 Jean Le Moulet, maréchal, 6L pour refaire le petit fer + fer 6L.

1768 Ange Fouye a rallongé le petit fer et fourni fer et acier et racommodé le cercle sur les meules neuves.

1768 Georges Fouyer, maréchal

1769 Jean Droguet, forgeron, un cercle pour la tête du marbre pesant 13 livres, six crampons pour le marbre pesant 12 livres, un cercle et un entrebut pesant 10 livres, racommodé 4 vieux crampons pour le marbre: 11L 6s.

1770 Georges Fouyer, maréchal à Matignon, 5L pour 4 livres de fer pour faire les crampons et le clos: 6L 16s en tout.

1770 Louis Le Mordant, maréchal, à Plévenon: 3L 10s pour avoir recolté le petit fer et fourni le fer.

1771 Esprit Hamon, maréchal, 3L 5s pour recolter le petit fer et refait le tenon.

1771 Jean Droguet, maréchal à Plévenon: 26L 12s, dont 12L pour une grande croix de 40 livres, pour refaire le collet du petit fer, le tenon de l'enchevêtrement et rallongé le petit fer de 12 pouces par en-bas et avoir fourni 15 livres de fer et une 1/2 livre d'acier, avoir refait les paulons du grand fer, rallongé le cercle de la meule, 3 goupilles et avoir fourni 6 livres de fer.

1772 Jean Le Moulet, 18L pour un entrebut.

1772 Georges Fouyer: 3L pour racomoder et recolter le petit fer + fer.

1773 Georges Fouyer, 2 cercles pour le marbre dont l'un est à 2 charnières, une cheville de fer à goupille et virvolle: 3L 10s.

1776 Georges Fouyer, maréchal et expert: 16L 8s pour 37 livres de fer et grands clous, chevilles et gonds.

1776 Jean Droguet, maréchal, 5L 12s pour 5 coins de fer pour casser de la pierre et un gond et artevelle, 16 livres de fer.

### Charroyeurs et Chartiers

1711 Jean Guesnier de Port à la Duc, 2L 10s pour charroi d'un arbre de 40 pieds de long pour faire une verge.

1733 56 chartées de pierre pris sur le lieu, à 10s la chartée = 28L.

1735 Charroi des deux masses et boisure, 30 jours de harnois ou plus, à 6L le jour = 180L.

1736 7 jours de harnois en foret à 6L le jour = 42L

1736 64 jours de harnois à charroyer les matériaux des deux moulins (138 chartées de pierre, 150 de terre, du bois à 5L 10 le jour = 352L.

1759 Michel Rouault, 2L 10s pour charroi d'une pointe de verge et entrebut de Matignon au MV de Chêne.

1759 Jacques Droguet 10L pour charroi d'une pointe de verge et entrebut de Matignon au MV de Tresselin et deux chartées de bois poue le même moulin.

1761 Gilles Durand

1761 Jacques Droguet 3L pour charroi d'une pointe de verge et entrebut de Matignon au MV de Tresselin.

1761 Jacques Droguet 3L pour une chartée de bois de la Motte Rogon au MV Duc pour faire une queue et de l'orseul.

1762 Jacques Droguet, 4L pour 2 entrebuts de Mat. au MV Duc.

1764 Charles Sicot, chartier

1764 Charles Droguet 4L pour un entrebut de St Cast au MV Duc.

1768 Jean Mahé 2L pour charroi de plâtre et bois pour faire les meules.

1769 Michel Rouault, 30s pour 2 pointes de verge de Buzantin au MV d'Anne.

1771 Chauderet, 18L pour 2 chartées de gros bois fourni et vendus, pour cuire le plâtre de Tresselin au MV Duc.

1775 Michel Rouault 3L pour du bois de Mat. au MV d'Anne.

### **Fournisseurs**

1769 Fers, clous, chaux et lattes fournis par nous marchands.

(1767, 1768, 1770, 1771, 1774 idem.)

1780 "Memoire de ce que le Sieur Pellage Coupé et Delle Françoise Le Masson son épouse, marchands à Matignon, ont fourni 2 livres de graisse d'oise et 1 livre de suif = 2L 2s."

### **Un Homme pour enlever un Rocher**

1776 MV de Rocheaulan: "auprès du moulin il y a une grosse pierre qui gêne beaucoup pour tourner le moulin et il faut que la superficie en soit beaucoup plus élevée qu'elle ne devrait l'être afin que la queue puisse éviter le rocher, ce qui expose le moulin à être emporté par les vents. Estimons 30L pour faire sauter le rocher."

Jean Bili a reçu 12L pour avoir défait le rocher.

### **Mariniers**

1735 MV de Rocheauland 2 jours de mariniers à nous aider le jour de la leverie du moulin, pour le grément des palauds 1L 10s.

### **Dresseur de Meules**

1776 MV de Rocheauland, François Billy a reçu de Jean Le Monnier, le meunier, 3L 12s pour dresser le tournant.

### **Menuisier**

1776 MV de Rocheauland, Jacques Lecuyer Desnoyers, menuisier, 4L pour façon de 2 portes et une grande gerbière.

### **Le Curé**

1766 MV de Tresselin: J'ai payé à M. le Recteur de Plevenon 1L 4s pour être venu dire la messe à la Chapelle de la Vicomté le jour qu'on fist lever les charpentés.

### **Hommes de Bras**

1735 Payé aux serviteurs des maçons 12L 12s = 21 jours à 12s.

1736 Hommes de bras à 12s le jour, 282 jours, 169L 4s (9 home en tout ont participé, pour des délais inégaux, deux d'entre eux ont travaillé 68 et 69 jours).

1733 2 hommes par jour à suivre le harnois, 40 jours à 12s le jour = 24L.

1733 5 jours d'homme à faire des clais, faire les chasseaux, porter la pierre, 12s le jour = 3L.

1735 2 hommes à démolir les 2 murs, aider à charger les harnois, tirer la terre pour maçonner.

1746 3 hommes à battre le fer.

1766 3L pour les manoeuvres [mains d'oeuvre] que nous fumes obligés de prendre pour descendre le marbre et l'envergure [les ailes].

1771 Les gens qui viennent aider lever les meules et les mettre en place.

### **Divers**

1736 4 barriques de chaux pris à St Malo et les ..?.. qui ont été employés à lacter la chapelle du moulin 34L 10s. et le voyage à St Malo pour acheter les barriques, les faire remplir de chaux, 2 jours de cheval et dépense 5L 10s. Pour des binettes à porter le mortier et la menue pierre, six buis de terre pour porter l'eau, des cordages à lier et soutenir les chaffeaux [l'échafaudage].

### **Boissons et Nourriture**

Les hommes avaient faim et soif, quel que fut leur métier. Voici des données rares que je n'ai trouvées dans aucun autre dossier:

1733 pour 12 pots de cidre donnés aux maçons et serviteurs le jour où ils finiront la tour du moulin: 4s le pot = 2L 8s.

1736 Un repas avec les maçons (six) et hommes de bras (neuf) le jour que finit la maçonnerie 12L 4s.

1736 Pour de la soupe et cidre donnés au diner des harnois au bourg de Hénant (Henansal), en revenant de la forêt.

1736 Pour deux diners et un souper à l'exploitation du chêne.

1759 Payé à Tripé de Plevenon 23L 12s pour le pain, viande et cidre fourni aux chartiers le jour du charroi de moulage et plâtre, du port au moulin, et aux gens aidant à lever les meules neuves le jour où elles furent levées.

1759 4L pour le cidre fourni lors de la levée des meules au MV d'Anne (fourni par Mr. de la Chapelle Gorju) et 6l 10s le 29 nov pour le pain, le beurre et autres aliments fourni par elle (la meunière Jeanne du Fresche) pour les gens aidant à lever les meules de son moulin.

1759 24 sols pour le cidre que Gilles Durand a fourni aux gens aidant à lever la queue neuve (MV du Tertre).

1761 Lors de la leverie en juillet 1761 d'un marbre neuf au MV d'Anne, pour le diner 13L 2s, savoir 22 sols pour le lard, 32 sols pour le boeuf, 4L en cidre, 4L 16s pour le pain et beurre.

1766 Pour avoir donné à diner suivant l'usage, au personnel qui vinrent aider à lever les charpentes, 7L.

1768 4L à Jean Le Moulet pour avoir rafraîchi les charroyeurs et .?. L pour avoir nourri les gens qui ont levé et placé les meules.

1771 6L 13s pour le boeuf, veau et lard qui furent déjeuné par les gens qui étaient à lever les meules, 3L 18s pour le pain et 8L pour le cidre.

### Le Bois

Le bois était primordial pour les réparations et assez rare dans ces contrées sauvages près de la mer.

L'intendant du domaine avait deux choix: prendre le bois sur les terres du Prince ou, en cas de manque, l'acheter à des negociants dans la forêt la plus proche.

Pour le bois du domaine il existait plusieurs endroits: La Motte Rogon en Pleboulle où il y avait un manoir et une métairie, où "il se trouvent trois petites portions de terrain, plantées en chênes et autres arbres qui peuvent servir à la plus grande partie des réparations aux maisons, métairies et moulins."

Il y avait aussi du bois à Beaucorps "derrière le chateau". Au Manoir de St Cast: "deux petits chênes pris proche la fontaine de St Cast, et au Manoir de Broualo.

Ensuite, et en cas d'urgence, il fallait acheter le bois. D'où venait-il? Le lieu n'est jamais mentionné dans les textes, mais la forêt la plus proche de Matignon, qui s'étendait, du nord au sud entre les paroisses de St Denoual et Jugon, s'appelait dans son tiers nord "la Forêt de la Hunaudais", le tiers central "la Forêt de St Aubin" et le tiers sud "la Forêt de la Hunaudais". Ce n'était qu'une seule forêt appartenant pour 2/3 à la seigneurie de la Hunaudais et pour un tiers à l'Abbaye de St Aubin des Bois.

Cette forêt avait des négociants dont nous connaissons certains noms: François de la Salle, le Sieur de la Chapelle Gorju, Gabriel Lulus, Du Bignon, Pierre Besnard., Droguet des Champs et se trouvant à de 11 à 20km de Matignon à vol d'oiseau, la route était assez droite, mais il fallait faire un détour par St Denoual.

### Le Bois Utilisé

Le chêne dans la plupart des cas.

L'orme pour le frein

Le pommier pour les chevalets, le rouet, la fusée, les alluchons et exceptionnellement "deux verges d'orme cassées, du châtaignier pour les orseuls. Et cette remarque de 1731: 'que tout le bois soit du chêne'".

### Prix du Bois Acheté

1735 une queue, l'achat, charpentiers, charroi 35L

1743 un entrebut et verge, achat, charroi, charpentier 16L

1776 Gabriel Lulus a vendu un chêne pour une queue, charroi compris 24L

1731 un arbre de chêne de 16 pieds de long, 16 pouces de large à la tête et 13 pouces au milieu 80L

Même année mêmes dimensions 80L

1764 2 entrebuts à 12L achetés au Sieur de la Chapelle Gorju 24L

1733 Il faut entre 40 et 45 chartées de bois. J'en ai acheté avec M. le comte dans la forêt pour le bois droit 20 pieds de chêne 360L

D'avec Du Bignon 12pieds de bois tordu 120L

On prendra le restant sur la lande Rogon. Pour faire abattre et charroyer tout ce bois à Matignon 130L

1736 Bois qu'il faut acheter en forêt qu'on ne trouve point ailleurs. La difficulté des chemins m'a bien donné de la peine, à trouver les harnois, je crois même qu'il nous faudra coucher en chemin.

1736 Pour 4 jours de chevaux en forêt, au charpentier et moi, à voir et négocier le bois 5L 16s

pour l'achat du bois 140L

pour 7 jours de harnois en forêt à 6L le jour 42L

pour 2 jours de chevaux avec les harnois 2L 10s

pour une pièce de bois tors [tordu] et un jour d'harnois à l'acquérir 15L 16s

pour du bois pour faire le rouet et le charroi 15L

pour deux tourtes de bois pour la fusée, un jour de cheval et la dépense du charpentier et moi, une journée d'homme et cheval 12L

1764 un rouet et un frein achetés à François de la Salle 3L

1780 un pommier a couté 12 sols et le travail a duré 4 jours  
4L 12s

### Pris sur le Domaine

1764 un marbre trouvé à St Cast: 37L pour le charroi, la façon, le montage (aurait couté 80L si acheté).

1746 pour l'abat d'un chêne dans la futaie de Beaucorps de 42 pieds de long pour une queue, et les charpentiers pour mettre l'arbre en état pour le transporter = 4L (une queue achetée = 35L)

1736 pour prendre les chênes à La Motte Rogon qui périssaient et dont le tronc était encore bon à orseulles, 8 jours d'homme à les abattre et les mettre en charroi, 4L 16s. Pour le charroi de quatre chartées 12L. Pour 2 chartées d'échelle, de chais, et toutes autres sortes de bois pour l'échafaudage et 3 jours d'hommes à raccommoder les chais...9L 16s.

### Le Marbre (Le vrai!)

1746 La pierre ou caillou sur lequel tourne l'arbre. Ces sortes de pierre se pêchent au village de la mer et sont difficiles à trouver. Et la polir et la placer dans un oreiller en bois...9L 8s.

### Dimensions des Pièces

Nous n'en avons pas, sauf:

- que deux arbres, dans deux MV différents, avaient 16 pieds de long, 18 pouces d'épaisseur à la tête et 13 pouces au milieu.

- que le MV Le Duc en 1794 avait 20 pieds de hauteur de maçonnerie et 2 1/2 pieds d'épaisseur.

- l'échelle du MV Le Duc en 1756 est de 10 pieds de long (3m 30).

- la queue du MV d'Anne en 1790 est de 49 pieds de long.

- la queue du MV le Duc en 1746 est de 42 pieds de long.

### Meules

Les meules n'étaient pas d'extraction locale. Elles venaient de Rouen dans les grands ports, où il y avait des négociants. Dans le cas de la seigneurie de Matignon, le Port de St Malo était le plus proche. La pierre venait toujours "de Brie" ou "de Champagne" et était livrée en quartiers ou pierres, qui étaient ensuite assemblées avec du plâtre. L'oeillard était fait avec de la pierre d'une carrière voisine de la seigneurie.

Voici quelques détails de prix, de négociants, de meuliers (les hommes qui assemblaient les pièces de moulage pour faire les meules).

-En 1763 déjà, au MV des H.C., le moulage venait de Brie et deux meules neuves coutaient 222L.

-1731 MV du Tertre: faut refaire la meule de dessous, il faut 12 cartiers de moulage à 15s la pièce, 15L pour la façon, 16L pour le plâtre et pour le cuire, 3L pour le charroi. Total 43L, Il faut aller chercher le moulage à St Malo, il est dû au meulier 3L.

-1739 MV de Tress.: une paire de meules de 140 cartiers, mais j'avais 40 en réserve, donc 100 quartiers pour 150L et 1000 livres de plâtre à 3s la livre = 12L. Pour le voyage pour choisir le moulage et le faire embarquer 4L. Voiture à bord des gabarres et du Port à la Duc au moulin 12L. Bois pour cuire le plâtre 6L. Façon des meules 30L. Total 214L.

-1752 N'ayant pas trouvé de gabarres pour aller à St Malo, choisir le moulage, j'ai envoyé le meunier du ME de la Mer dont le moulin était en chômage.

-1768 MV du Tertre François Cochery est "façonneur de meules" à Pluduno et a pris 42L pour la façon d'une paire de meules.

-1768 MV Tertre Demoiselle Toussaint Rouxel 24L pour 12 pierres de moulage.

-1771 MV Duc: Mathurin Ameline, maître charpentier, meulier et expert. Faut faire une paire neuve, donc 190 à 195 pierres de moulage et 2300 livres de plâtre. Pour lever les meules il faut compter 25L par paire.

-1771 MV Duc: soussigné négociant à St Malo, 306L pour 170 pierres de moulage et 2500 livres de plâtre, à 1L 16s la paire. Pierre Thoren 10L pour le transport de St Malo au port à la Duc et 2L 14s à Sieur Gogé commis des fermiers au Port pour droits par lui prétendus.

-1771 MV Duc: pour façon de meules 41L 4s, facture de Jean Gaultier meulier, demeurant à Lamballe. Texier avait fourni le bois, le moulage. le plâtre etc et 32L 7s de frais divers au meunier, pour payer des fournisseurs divers.

-1776 MV Duc: les meules sont faites de moulage debout et contiennent 6 pieds 4 pouces de largeur, 14 pouces d'épaisseur. Les 2 meules estimées avec le cercle de fer 209L.

### Réfection des Meules aux Moulins d'Anne, Le Duc, de la Mer:

#### juillet 1758 à décembre 1759

Voici un compte rendu, unique en son genre, de tout le travail, les démarches, les voyages, les coûts inhérents à la réfection des meules de 2 moulins à vent et d'un moulin à eau.

Juillet 1758: payé à Alain Gautier pour voyages seulement, l'ayant nourri, 6L pour être venu avec moi le 22 juillet à St Malo, y avoir passé 3 jours pour choisir le moulage pour les meules du MV d'Anne et le faire embarquer sur le champ, attendu qu'il faut un homme bien connaisseur et probité pour choisir le moulage afin de ne pas être dupé.

20 septembre 1758: le procureur fiscal reconnaît que M. Guérin, marchand de moulages à St Malo, m'a ce jour livré 160 pierres de moulage pour les meules des moulins de la Mer et le Duc, pour 2L 15s la pierre, total 444L 10s.

Septembre 1758 à juin 1759: payé à Georges Fouyer, Jean Droguier et Louis Le Mordant, maréchaux, 28L 16s suivant quittances des 25 sept 1758, les 8 avril, 17

mai, 15 juin et 29 juillet 1759, pour avoir reforge le grand fer des moulins Le Duc et la Mer, pour y placer des meules neuves.

Nov. 1758: payé à Julien Dagonne et Louis Dagonne, meuniers, pour avoir été à St Malo en nov. 1758 choisir le moulage des meules des moulins Le Duc et La Mer et le faire embarquer, où ils passèrent 3 jours et demi (9L).

Nov. 1758: payé à François Boulloux, batelier de St Germain, 27L pour le port de St Malo au Port aux Moulins en St Germain, de pierres de moulage et plâtre pour les moulins le Duc et La Mer (quittances du 29 nov. 1758).

Nov. 1758, mai, juillet 1759: il m'a couté une journée de chevaux pour les voyages que je fais à Lamballe et pour 3 voyages faits à St Malo pour choisir, faire choisir et arrêter le marché des moulages et plâtre pour les meules des moulins Le Duc, La Mer et Anne. Où il m'a fallu demeurer...jours afin que les pierres ne fussent changées de prix 28L 15s y compris la dépense du meulier.

Nov. 1758: à l'égard du moulage pris à St Malo avec les sieurs Guerin et Prigent en nov. 1758 pour les moulins de la Mer et Duc, le tout se montant, selon l'état que j'en voyais à Mme la Comtesse, à 847L. Elle m'envoya l'ordre de toucher cette somme, je l'ai reçu le 19 janvier 1759 et ai payé Guerin et Prigent le lendemain.

Non Daté: payé à Allain Gautier, meulier, pour la façon de deux paires de meules (Le Duc, La Mer) 78L. Payé au domestique de la meunière du moulin Le Duc 50s pour deux voyages à Morieux et ailleurs pour quérir le dit meulier à la distance de 5 lieues (2L 10s).

Nov/dec 1758: J'ai fait faire aux mouteaux du moulin Le Duc, une partie de charrois de pierre de moulage et platre pour faire les meules du moulin, en leur donnant à diner, mais comme il y a peu de ces mouteaux qui aient leur harnois, lequel a fallu faire plusieurs voyages. J'ai été obligé de payer le 3ème voyage et même me servir d'autre chartier. Coût 13L. Il a fallu beaucoup de bois pour cuire le platre, attendu que le jour était très petit (2L 10s).

Juin/juillet 1759: il est dû à M. Guérin marchand de moulage à St Malo, 40L 11s suivant son mémoire et le bilan que je lui ai consenti le 23 juillet 1759 957L 10s [le paiement a eu lieu le 28 août 1760] pour 130 pierres de moulage avec le platre, qu'il donne ordinairement par pierre sur le marché à 2L 15s la pierre, pour aider à faire les meules du MV d'Anne, 44L pour 1100 livres de platre prises de surplus, y compris les 400 livres de platre qu'il a envoyées le 26 juin 1759 pour achever de combler les meules du moulin de la Mer et le Duc qui ne sont pas encore comblées. J'ai eu connaissance qu'un meunier de St Malo avait 32 pierres de moulage qui lui étaient restées, bien plus belles que chez sieur Guérin je les ai achetés avec ce meunier appellé Duclos, 20 pierres à

2L 15s et 12 à 2L 10s, le tout, y compris frais de voiture, 83L 14s.

Depuis le 2 août 1759: payé à Allain Gautier meulier pour la façon des meules du MV d'Anne 40L 15s, n'ayant pas pu les faire à meilleur compte. Pour avoir envoyé chercher 2 fois ce meulier qui était à travailler pour Monseigneur de Penthièvre, pour qu'il vienne promptement 2L 4s.

Les meules des moulins Le Duc et la Mer ont été placée vers mai 1759 et celles du MV d'Anne vers nov, 1759.

### Les Tempêtes

Il semblerait que la première moitié du 18ème siècle ait été marquée par des tempêtes, des ouragans, de forts coups de vent et beaucoup de pluie.

1711 4 mai MV des H.C. : Julien Le Maistre a reçu 5L 8s pour avoir fait une verge et replacé la charpente et autres choses brisées par l'ouragan arrivé le 4 mai. Cet ouragan a coûté en outre 17L 10s pour l'achat et le transport d'un arbre.

1720: a l'égard du désordre fait par le tonnerre la nuit du .... Il se trouve entièrement réparé. Une aile fracassée, le marbre, le pivot, le rouet, la fusée, brisés par l'effort du tonnerre (MV de Rocheauland).

1734, 28/29 dec: mémoire pour le MV de Rocheauland écrasé par le tonnerre la nuit du 28 au 29 dec 1734 10 jours de maçon (52L), serviteurs 21 jours à 12s (12L 12s), 8 jours de harnois à 4L 10s par jour (36L). En bois acheté y compris le marbre (80L). En fer et au maréchal (10L 18s). En clous de toutes sorte (30L 12s). 2 jours d'hommes au décomblage (1L 4s). Dépense du jour du levage de la charpente (3L) 180 jours de charpentiers à 15s (82L). TOTAL 307L 16s.

1734 MV du Tertre: 15L 12s pour une verge.

1734 MV du Chêne: pour une verge cassée par la tempête de 1734 22L 2s. Réparations estimées à 227 L 1s.

1743 27 jan.: Baillorge écrit. Nous arretames pour chomage le MV de Rocheauland écrasé par le tonnerre et la tempête qui a fait surmonter la mer si haut que personne ne l'avait jamais vu pareille et qu'il n'y a point dans ce pays aucuns ouvrages qui n'aient pas été endommagés. Ce MV a été remis au vent le 28 juillet 1776 après 20 ans de chomage.

1756: les ouragans ont été extraordinaires ici.

### Les Guerres

1758 MV d'Anne: la bataille de St Cast a nécessité la réfection des meules et le marbre "qui avoit été endommagé et cassée par les Anglois".

### Réparations

#### a) Remarques Générales

Après la lecture des dossiers de la seigneurie de Matignon, je suis arrivé à la conclusion que quelque

chose était pourrie dans l'état du Danemark. Les moulins étaient en très mauvais état déjà vers 1730. A qui la faute? Aux meuniers, tenus par le bail d'assurer l'état des tournants et moulants ce qui n'était pas le cas? S'ils avaient été sérieux, quatre moulins seraient peut-être en état de moure, or ils étaient littéralement en ruine. La hiérarchie manquait aussi à ses devoirs. Manque de visites régulières, manque de rigueur envers les meuniers. L'impression dominante est que la sonnette d'alarme était tirée à la dernière minute. Les moulins restaurés de nos jours, tout en travaillant peu, immobiles, de simples monuments, sont en beaucoup de cas en parfait état. Or un moulin à vent bien entretenu et en activité toute la journée a plus de chances de survivre qu'un moulin qui ne bouge pas, qui n'est pas graissé.

On a envie de rire lors qu'on lit dans les baux des phrases telles "le moulin est en parfait état de marche. Seule l'arbre est pourrie." Ou "le moulin est en parfait état, il ne manque que la roue." Et quoi penser de la production de ces moulins? Les meuniers ne faisaient pas farine, comment subsistaient-ils? Et les pauvres vassaux, qui n'avaient pas de farine et auxquels il était interdit d'avoir des moulins à main à la maison?

Le moulin à eau de la mer était en chômage de 1673 à 1717: 44 ans! Le MV des Hauts Champs était en pitre état en 1720 déjà. Il a été mis en chômage en 1723 et fut abattu en 1736. Le MV de la Ville Rouault a été abattu en 1736 et en 1731 était déclaré "ruiné de toutes choses." Le MV d'Anne était en chômage d'avril 1739 à août 1746. Le MV du Chesne était en si mauvais état qu'il a été abattu et reconstruit entièrement entre septembre 1733 et juillet 1734. Et le MV de Rocheauland était en chômage pendant 20 ans, de 1756 à 1776.

On peut dire que parmi les 10 MV existants en 1730, seulement 4 étaient en état de fonctionner. Les deux ME étaient aussi en état.

Comment subsistait l'économie locale? Les dossiers sont muets. Bien entendu il y avaient d'autres moulins dans les environs immédiats, appartenant à d'autres seigneurs, civils ou religieux. Là non plus nous n'avons aucune indication concernant leur fréquentation éventuelle par des vassaux de Matignon.

#### (b) MV de Chêne

En 1731 le coût des réparations à faire était de 259L. En 1733 le 14 août Baillorge écrit: "les charpentiers estiment que de toute la charpente il n'y a que quatre bouts de verge qui puissent servir. Les meules sont de nulle valeur, voyant ce qu'il coutera pour les réparer, ils n'ont pas voulu hasarder et le meunier qui veut l'abandonner, il a bien raison et pour rien au monde je ne veux courir ce risque. Je vais donc être prêt au 1er sept. à le démolir et le rebâtir en tour unie. Il a estimé 1138L, mais après la fin des travaux il indique un cout global de 918L pour la démolition et la reconstruction. La tour était terminée en octobre 1733, mais pas la

charpente: "il ne semble pas à propos de tarder l'ouvrage, vu l'avancement de la basse saison." Le meunier a reçu 5 mois de chômage. La date de la remise en état complet n'est pas précisée. En 1734 il a couté encore 227L: suite aux dégâts causés par une tempête. Avant de reconstruire le moulin, Baillorge a demandé une avance de 2000L auprès de l'intendant du Prince.

#### (c) MV des Hauts Champs

Pour le chômage du moulin le meunier a reçu 1020L de dédommagement calculés sur la base du loyer annuel de 153L. En 1731 les réparations furent estimées à 1750L, décision fut donc prise de l'abattre. Et cette remarque très pertinente "en 1711 la charpente était toute neuve. Le PV de 1720 dit que la charpente est en bon état. Ce n'est guère probable qu'une charpente en moins de 20 ans puisse périr totalement si le fermier y avait prêté attention." Ce MV a été abattu avant le 10 mai 1736.

#### (d) MV de la Ville Rouault

Démoli le 15 mai 1736.

#### (e) MV Le Duc

A la place des deux moulins abattus, a été construit un nouveau moulin. Il a été mis au vent le 15 août 1736. Il avait 3 pieds de plus que le nouveau MV du Chêne. En 1794 il avait 20 pieds de haut et deux et demi pieds d'épaisseur. Donc le MV du Chêne avait 17 pieds de haut. Il y avait très peu de choses des deux moulins démolis qui ont pu servir au "Moulin Neuf", seulement de la pierre, dont la démolition et le charroi couteraient 180L. Voici l'estimation totale et détaillée pour la construction du neuf:

- 545L 12s pour la maçonnerie, le fer, le travail des maçons, le charroi des deux masses et des morceaux de bois pris sur les terres.

- 168L pour bois et transport.

- 20L pour clous, lattes et orseuls.

- 28L pour 4 barriques de chaux à mêler à la terre pour maçonner.

- 160L aux charpentiers.

- 72L de charroi, entretien des maçons.

- 80L pour la démolition des deux moulins, charger les harnois, tirer la terre, plus les maçons.

TOTAL 1103L 12s

"Il est impossible de savoir au juste ce que pourra coûter la construction, peut-être 1200L." En fait le MV a couté 1677L 2s. Voici le détail daté du 26 mars 1737:

- hommes ce bras à 12s/jour pendant 282 jours  
169L 4s

- 6 maçons à 1L/jour, 124 jours  
124L

- le 13 mai 1736 avec maçons et hommes de bras pour prendre les arrangements et jour pour démolir et commencer le moulin neuf  
4L 18s

- pour un repas avec maçons et hommes de bras le jour que finit la maçonnerie (commencé le 14 mai, fini le 12 juin) 12L 4s

- 4 jours en forêt à cheval, charpentier et moi, voir et négocier le bois 5L 16s

- pour le bois de forêt 140L

- pour 7 jours de harnois en forêt à 6L /jour 42L

- pour 2 jours de chevaux avec les harnois 2L 10s

- pour soupe et cidre au diner des harnois en revenant de la forêt 8L 12s

- pour une pièce de bois tors et un jour de harnois à l'acquérir 15L 16s

- pour une dépense au bourg de Plévenon le jour des arrangements et faire prix pour la descente et harnois des meules du MV des H.C. 7L 17s

- pour 64 jours de harnois à charroyer les matériaux des deux moulins, 138 chartées de pierre et 150 de terre pour la maçonnerie et combler au pied de la masse, du bois à la MR à 5L 10s /jour 352L

- bois pour le rouet et charroi 15L

- 2 tourtes de bois pour la fusée, un jour de cheval, la dépense du charpentier et moi, une journée d'homme et cheval 12L

- pour 4 barriques de chaux pris à St Malo et les ..?. qui ont été employés à latter la chapelle du moulin 34L 10s

- pour le voyage à St Malo pour acheter les barriques, les faire remplir de chaux, deux jours de cheval et dépense 5L 10s

- pour le grand fer fait à St Malo à 28L le cent 48L 13s

- pour un voyage (à St Malo) à en donner le modèle, 2 jours cheval et dépense 5L 17s

- pour le voiturier à bord ? à la forge du maréchal 4L 15s

- le maréchal qui a fait l'ancienne ferrure du moulin, ayant voulu chauffer le grand fer pour l'ainster à la croix, le fit ouvrir. Il fallut prendre un bateau et 3 hommes pour le porter à St Malo, n'y ayant ici de forge capable de le chauffer 23L 18s

- pour les fuseaux et alsons de bois à la fusée et au rouet 4L

- pour 60 livres de fer prises à Erquy, voiture de cheval et dépense 22L 9s

- pour le maréchal qui a fait la ferrure sous le grand fer et le fer 44L 7s

- pour les charrois des meules à 4 harnois 36L

- dépenses aux gens venus lever la charpente, 2 jours 28L 16s

- 37 jours de charpentier à 15s/jour 252L 15s

- pour 117 livres de clous d'orseul à 8s la livre 46L 16s

- pour 30 livres de gros clous 9L

- pour racommoder de la serrure 10s

- pour prendre des chenes à la MR, 8 jours d'homme, charroi de 4 chartés 16L 16s

- 2 chartées de bois pour échelles, chais et échafaudage et 3 hommes à racommoder les chais 9L 16s

- plusieurs jours de cheval à ? 20L

- 138 chartées de pierre 60L

- un lien de fer pour le marbre pesant 11 livres et demie et un lien à la queue et une cheville 3L 18s

- enfin, le marbre neuf, après le 25 dec 1736 69L 2s

moins la vente de morceaux des moulins abattus

-76L

plus le transport du marbre neuf cassé, à Matignon

+ 12L

TOTAL pour la construction du moulin Le Duc

1651L 23s

Sources: Toute l'information contenue dans cet article provient de la Série 2 J des Archives Départementales des Côtes d'Armor et les dossiers suivants: 1, 2, 5, 8 à 10, 53 à 65, 125, 128 à 143 bis, 188 à 193, 195 à 213, 223, 224, 229 à 232, 234, 235, 239, 367, 369 à 378, 423.

Les illustrations sont les suivantes:

(a) 2 Fi 42 "Carte géométrique et détaillée...." Extrait, 1760 (A.D.C.A.).

(b) dessin en couleur du Moulin de la Mer, de 1703 dans le 2 J 195.

(c) Les vestiges du Moulin à Vent Le Duc, photo Chris Gibbings, 2003

(d) Le Moulin de Pléherel vers 1900, coll. M. Albert Thomas.

*J'ai consulté plus de 4000 archives concernant les moulins des Côtes d'Armor, depuis 1388 jusqu'à la Révolution. Aucune ne contient la richesse de détail incluse ici, consistant pour la plupart en baux, aveux, et ici et là, mais pas plus de 25 cas, des descriptions de la morphologie extérieure des moulins.*

Chris Gibbings juillet 2006